

## CNOVA N.V.

# Compétitivité de Cdiscount renforcée par la mise en place d'une centrale d'achats commune aux Groupes Casino et Conforama

AMSTERDAM, le 19 septembre 2016, 07h45 CEST - Cnova N.V. (NASDAQ et Euronext Paris: CNV; ISIN: NL0010949392) (« Cnova » ou la « Société ») annonce que la compétitivité de Cdiscount devrait être renforcée par la mise en place d'une centrale d'achats non alimentaire commune aux Groupes Casino et Conforama, dénommée « Mano », qui vise à optimiser les achats de biens techniques (électroménager, informatique et image et son) auprès des plus importants fournisseurs internationaux. Mano devrait être opérationnelle pour les négociations commerciales 2017.

Les Groupes Conforama et Cdiscount continueraient à animer chacun indépendamment leurs sites Web, dans le respect de l'identité de leurs politiques commerciales respectives.

\*\*\*

### Contact Relations Investisseurs :

Cnova N.V.  
Direction de relations investisseurs  
Tél : + 31 20 795 06 71  
[investor@cnova.com](mailto:investor@cnova.com)

### Contact Média :

Cnova N.V.  
Direction de la communication  
Tél : + 31 20 795 06 76  
[directiondelacommunication@cnovagroup.com](mailto:directiondelacommunication@cnovagroup.com)

\*\*\*

### A propos de Cnova N.V.

Cnova N.V., un des leaders mondiaux de la vente en ligne, offre à ses 14 millions de clients actifs des produits qu'ils peuvent acheter sur ses sites marchands à la pointe de l'innovation : Cdiscount en France, au Brésil, et en Côte d'Ivoire; Extra.com.br, Pontofrio.com et Casasbahia.com.br au Brésil. Cnova N.V. propose à ses clients près de 37 millions d'articles à des prix très attractifs, plusieurs options de livraison rapides et commodes, ainsi que des solutions de paiement pratiques. Cnova N.V. fait partie du Groupe Casino, groupe de distribution mondial. Les communiqués de Cnova N.V. sont disponibles à l'adresse [www.cnova.com](http://www.cnova.com). Les informations disponibles ou accessibles depuis les sites mentionnés ci-dessus ne font pas partie de ce communiqué de presse.

Le présent communiqué de presse contient des informations réglementées (gereguleteerde informatie) au sens de la loi de supervision néerlandaise sur les marchés financiers (Wet op het financieel toezicht) qui doivent être rendues publique conformément aux législations néerlandaise et française. Ce communiqué de presse est émis uniquement à des fins d'information.

### Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations de nature prospective (forward-looking statements) au sens des dispositions du U.S. Private Securities Litigation Reform Act de 1995, de l'Article 27A du U.S. Securities Act de 1933, tel qu'amendé, et de l'article 21E du U.S. Securities Exchange Act de 1934, tel qu'amendé. Ces déclarations prospectives sont généralement identifiables par le fait qu'elles utilisent des termes tels que « anticiper », « supposer », « croire », « continuer », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir pour objectif », « planifier », « potentiel », « prédire », « projeter », « futur », « rechercher » ou de termes ou expressions similaires. Des exemples de déclaration de nature prospective incluent, mais ne se limitent pas à, des déclarations faites dans ce communiqué au sujet de la possibilité, du calendrier et des conditions de la transaction envisagée décrite dans ce communiqué et de l'offre par l'actionnaire de contrôle de la Société, Casino, Guichard-Perrachon (« Casino »), y afférente sur les actions de Cnova en circulation. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont fondées sur les attentes et les prévisions actuelles de la direction de Cnova et sont sujettes à de nombreux risques, incertitudes et changements de circonstances, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Cnova. D'importants facteurs peuvent impliquer que les résultats effectivement réalisés par Cnova diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés dans les déclarations prospectives, parmi lesquels: la faculté à obtenir les autorisations des actionnaires requises pour la réalisation de l'opération décrite ci-dessus, la capacité à parvenir à un accord définitif sur les transactions présentées dans ce communiqué ; la capacité à réaliser les transactions présentées dans ce communiqué ainsi que le calendrier de telles transactions ; l'effet de l'annonce du Rapprochement dans la capacité de Cnova de maintenir et embaucher du personnel clé, de maintenir les relations avec ses clients et fournisseurs et de maintenir ses résultats opérationnels et ses affaires en général ; le résultat de toute procédure juridique qui peut être lancée contre Cnova et d'autres procédures relatives au Contrat de Rapprochement signé le 8 août 2016 par Cnova Brazil, Via Varejo et Cnova (le « Contrat de Rapprochement ») ; tout autre événement, changement ou autre situation qui pourrait entraîner la résiliation du Contrat de Rapprochement ; l'évolution de l'environnement économique, commercial, concurrentiel, réglementaire au niveau mondial, national, régional ou local ; ainsi que d'autres facteurs décrits dans la section « Facteurs de risque » du rapport annuel aux Etats-Unis pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 dans le formulaire 20-F déposé auprès de la SEC le 22 juillet 2016, et dans tout autre document déposé auprès de celle-ci. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse. Les facteurs ou événements susceptibles d'entraîner une variation significative des résultats effectivement réalisés par Cnova par rapport aux déclarations contenues dans le présent communiqué de presse sont aléatoires, de sorte qu'il n'est pas possible pour Cnova d'anticiper tous ces facteurs ou événements. En dehors de toute obligation légale ou réglementaire à sa charge, Cnova ne prend aucun engagement de publier des mises à jour des déclarations prospectives, que ce soit en raison d'éléments nouveaux ou d'évolutions postérieures ou de toute autre circonstance.